

10 Mai 1935

A son Excellence le Comte de Martel

Comme il y a quelques mois vous prenez aujourd'hui le bateau pour Paris, Monsieur l'ambassadeur.

Au risque de paraître bien encombrants, sept ou huit cent mille Libanais vous accompagneraient volontiers s'ils le pouvaient, pour dire là-bas qu'ils font confiance à la France et à votre Excellence, mais que la situation ici devient à peu près intenable.

Nous sommes sans doute un très petit pays et nous nous exagérons sans doute aussi, à vos yeux, et notre importance et les difficultés où nous sommes.

Mais les considérations que peuvent suggérer l'exigüité de notre territoire et le petit nombre des Libanais, n'apporteraient aucun soulagement à nos maux.

Nous sommes convaincus pour votre part, que Votre Excellence, en tenant compte de l'équilibre des intérêts français dans le monde et des circonstances universelles dont nous subissons le contrecoup considère cependant qu'en faisant la part du feu, il reste ici quelque chose à sauver et qui mérite d'être sauvé.

Cette certitude est pour nous un apaisement qui, contre vents et marées nous porte à l'optimisme.

Nous nous permettons d'ajouter respectueusement que c'est à tort que beaucoup de Français se figurent que le Liban s'éloigne délibérément de la France. L'impression libanaise serait au contraire que la France, elle, s'éloigne du Liban, en ce sens qu'elle ne paraît plus attacher une importance considérable à sa Mission dans le Levant et qu'elle a tendance à trouver ce pays étroit dans la mesure même où l'amour que nous lui portons le grandit à nos yeux.

Pour la France Monsieur l'Ambassadeur, le Liban c'est peu de chose pour nous c'est le Foyer et c'est la Patrie.

Qui s'étonnerait après cela que les Libanais s'offusquent de voir leur pays traité en quantité négligeable, et s'affligent de ne pouvoir rien faire pour améliorer son sort, conformément à leurs idées et à leurs besoins, dans les temps pénibles que le monde traverse ?

Monsieur l'Ambassadeur, une seule formule est dans la ligne de nos sentiments et de nos traditions, de nos droits et de nos devoirs communs, *celle de la collaboration*, d'une collaboration franco-libanaise qui se dégage de l'artificiel et de l'illusoire, qui prenne forme et devienne rapidement une réalité visible.

Nous savons que cela peut demander du temps, quelques mois encore, mais nous connaissons aussi la fermeté de votre Excellence et la rapidité de son jugement et de ses actes.

C'est pourquoi une fois de plus notre espoir tenace accompagne votre Excellence, avec nos vœux pour un voyage heureux.